

Historique de la Société : 1850-1975

Un groupe de citoyens, sous la présidence provisoire du citoyen Déverin, s'est réuni en assemblée afin de fonder la « Société militaire La Jeune Suisse des Croisettes », le 6 janvier 1850, suite à la fusion de la « Société militaire d'Epalinges » et la « Pompe à feu des Râpes d'Orient ».

Le 21 avril de la même année, les statuts ont été adoptés et le Conseil a été composé comme suit :

Charles Aigroz	président
David Laedermann	vice-président
Frédéric Crausaz	secrétaire
Moïse Pache	caissier
Frédéric Lavanchy	membre adjoint
Daniel Regamey	membre adjoint
Louis Pache	membre adjoint
Marc Blanc	membre adjoint
David Regamey	membre adjoint
Pierre-Louis Blanc	huissier

Le président reçoit comme indemnité 5 francs. Le secrétaire 10 francs, le caissier 10 francs et l'huissier 3 francs.

La finance d'entrée est de 30 francs, la cotisation annuelle est de 10 batz.

Le prix pour hériter la place du père est de 4 francs.

La première fête de « La Jeune Suisse » a été célébrée le 4 août 1850.

Le citoyen Jakob Lienhard, membre de la société, aubergiste de la Croix-Blanche, offre à titre de présent le drapeau de l'ancienne « Société de tir militaire », à condition que le tir et la fête aient lieu chez lui.

Le prix du banquet est de 8 batz.

La « Société militaire de La Jeune Suisse des Croisettes » a pour but :

- de fournir aux citoyens suisses l'occasion de se réunir pour développer les sentiments de liberté, d'égalité et fraternité que doivent avoir entre eux les citoyens d'un pays libre ;
- d'exercer à défendre par les armes, contre tout ennemi, l'indépendance du canton de Vaud, ses institutions et sa Constitution à laquelle tous ses membres promettent d'être fidèles.

Procès-verbal

Fortune de la société au 18 août 1850 : 640 francs. Le caissier reçoit une demande d'emprunt de Louis Pache (sapeur) ; celle-ci est de 400 francs dont il n'en paierait l'intérêt qu'au 4 %. Le taux d'intérêt étant le même que celui que paie la Banque cantonale, le conseil décide de ne pas prêter la somme demandée car cela diviserait la somme disponible et de placer 640 francs à la banque. La Banque cantonale ne recevant pas les fractions des centaines de francs autres que 50, le caissier livrera 650 francs.

A l'origine, les tirs s'effectuaient à la Croix-Blanche, puis au stand des Croisettes. Lors de l'introduction du nouveau fusil, en 1889, ils eurent lieu au Chalet-à-Gobet puis à la Pontaise. Une lueur d'espoir, en 1953, permit de croire que les tirs se feraient à Epalinges. Hélas, le projet d'un stand sur la commune tomba à l'eau, il fut définitivement décidé de se rendre au Mont-sur-Lausanne.

Les présidents qui ont fonctionné dès la fondation à ce jour sont :

Charles Aigroz du 21 avril 1850 au 27 avril 1851

Bienvenue à Epalinges

Quand un amoureux de la nature parle de son coin de terre à ses hôtes, peut-être le fait-il à la lueur d'une lanterne ; c'est certainement en ces termes qu'il s'exprime :

Si l'on arrive dans ce village par le nord ou par le sud, c'est le clocher de son église que l'on perçoit en premier lieu. Ses maisons s'appuient solidement sur le flanc du coteau, pour grimper vers ce paradis de fraîcheur des Croisettes en Marin des Planches au village. Là-haut l'église semble s'être hissée sur le petit promontoire tout à l'instar de ses habitants pour dire tout haut : nous sommes là.

Parvenus au centre de la localité, on sent qu'elle vit ; son cœur bat. Tout son petit peuple est là, bien ancré par beaucoup d'attaches terriennes, par son amour des belles choses.

C'est tout cela que vous trouverez dans ce village. Vous y serez reçus avec ce content de chaleur qui rayonne du cœur de ses gens, de celui de ses vieilles pierres et de ses traditions dont le rythme est son frère jumeau.

Vous, belles chasseresses, élégants tireurs, visiteurs de partout, cette communauté vous invite et vous salue avec sa bonne humeur qui fait que l'on s'y sent bien.

Vous les jeunes, les moins jeunes, tous fils de Tell, votre idéal n'est qu'à l'image de ce coin de terre où grandit et fleurit un bonheur à sa mesure.

L'abbé président



David-Louis Baud du 27 avril 1851 au 12 novembre 1865

Louis-Daniel Imhof du 12 novembre 1865 au 26 novembre 1871

David Turrian du 26 novembre 1871 au 29 avril 1883

Charles Pache du 29 avril 1883 au 15 mai 1892

Edouard Béboux du 15 mai 1892 au 4 mai 1919. Ce dernier fut président d'honneur dès le 4 mai 1919 jusqu'à sa mort en février 1942.

Louis Pache-Longchamp du 4 mai 1919 au 20 mars 1927

Octave Cachin du 20 mars 1927 au 25 mars 1928. Ce dernier fut caissier pendant vingt-cinq ans

Charles Béboux du 25 mars 1928 au 2 avril 1933

Julien Regamey du 2 avril 1933 au 22 mars 1942

Charles Béboux du 22 mars 1942 au 16 mars 1947

Paul Delacrausaz du 16 mars 1947 au 24 mai 1950, jour où il nous quitta pour un monde meilleur, avant le Centenaire

Marcel Nicolas du Centenaire au 22 mars 1960

Pierre Collet du 26 mars 1960 au 10 mars 1967

Dès le 10 mars 1967, la présidence est assurée par Gilbert Favrat.

Notre drapeau fut inauguré en 1920.

Actuellement, notre société compte cent huitante et un membres fidèles à notre drapeau et à sa devise.

Cent vingt-cinq ans déjà !

Nos abbayes

Dans ce canton, lorsqu'on a dit de quelqu'un : « il est de l'abbaye », on en a déjà beaucoup dit ; on a cerné un bout de son profil, décrit un aspect de sa personne, voire renforcé la bonne opinion qu'on en a et veut faire partager.

Car il faut bien en convenir : d'être de l'abbaye ça n'a pas, mais pas du tout la même signification qu'être du tir ; ou du chant ; ou encore de la gym. A ces sociétés comme à beaucoup d'autres on adhère pour pratiquer quelque chose : le tir, le chant, la gymnastique par exemple, ou pour se rencontrer dans un but déterminé aisément définissable. Disons : objectif.

Alors qu'à l'abbaye, on y entre pour un mobile essentiellement subjectif. Vous n'allez pas me dire que c'est pour tirer quelques cartouches tous les deux ou trois ans, participer à un banquet et entendre des discours à la même cadence ou faire une proposition individuelle à l'unique assemblée générale annuelle, qu'on va payer une finance d'entrée élevée — proportionnelle à la fortune de la société, selon la coutume — et une cotisation sans contrepartie d'une fête à l'autre !

A nos abbayes vaudoises, dont certaines sont intimement liées à l'histoire du pays bien avant qu'il ne soit un canton suisse, s'attache avant tout une volonté de maintenir une tradition. Que cette tradition évolue dans ses manifestations extérieures, c'est signe de santé ; l'essentiel est que le fil conducteur subsiste.

Ce fil, quel est-il au juste ? Le tir d'abord. Non pas le tir de compétition, mais le tir d'amitié, survivant d'une époque où le but était le maintien des capacités du tireur à défendre le pays. Le traditionnel classement alternatif à la cible partout appelée « Société » en est la démonstration. Le moins doué des tireurs — ça s'est eu vu — se hisse gentiment au deuxième, quatrième ou sixième rang par un seul coup de chance ! Le tireur réputé, celui qui dans d'autres tirs porte une étrange casquette, de bizarres lunettes et un curieux accoutrement, le tireur abondamment médaillé qui se classe aux points, l'admettent. C'est ça, l'amitié ; le tir d'amitié.

Autre élément du fil conducteur : le banquet. Qui donc va se rendre à la cantine dans l'unique dessein de sacrifier à la gastronomie ? S'il vous plaît ! Le banquet de l'abbaye, c'est quelque chose de beau, de grand. L'assemblée en a fixé le menu, la commission des vivres et liquides a veillé à tout, qu'elle a dit. Mais le banquet, c'est surtout lui aussi une survivance des temps lointains, un symbole parmi les plus anciens. Il y a toute une histoire qui surgit à l'arrivée de la langue sauce câpres, tout un passé qui fait escorte au rôti de bœuf braisé, tout un flot de souvenirs qui se mêlent au blanc et au rouge qui goulourent dans les verres...

Alors, quand on voit nos abbayes non seulement subsister mais encore prospérer ; quand on voit comme dans la nôtre et certainement comme dans beaucoup d'autres, des jeunes y adhérer avec foi, on se dit que, vraiment, il y a beaucoup à espérer ; pour le maintien de l'essentiel des traditions ; donc pour le canton et le pays.

Pierre Collet

Abbé président d'honneur

La ville est montée à l'assaut des collines, la campagne devient jardins et les petits chemins poussiéreux sont maintenant de larges avenues goudronnées.

Aujourd'hui encore, « La Jeune Suisse des Croisettes » continue à exercer une influence prépondérante au maintien des meilleures traditions destinées à assurer la pérennité du visage de notre terre aimée.

G. F.